CONFIDENTIALITE

















Institut d'anthropologie clinique

ORGANISME DE FORMATION

SIRET 827 757 477 00019 - APE 8559A Prestataire de formation 76310860731 - ODPC 5644 **Public :** Groupe pluridisciplinaire (8 à 15 stagiaires max.) tout·e professionnel·le des champs sociaux et médico-sociaux.

**Prérequis** : Aucun.

**Durée**: 1 jour (7 heures)

### CONTENU

## **Objectifs**

- Informer les participants du cadre législatif et de ses évolutions.
- Permettre de cerner les enjeux éthiques qui traversent les questions touchant au secret professionnel et à la circulation des informations à caractère confidentiel.
- Attirer leur vigilance sur les risques encourus et les effets contreproductifs qui peuvent être générés par certaines formes de cloisonnements ou partages.

## **Description**

Objet de travail autant que de réflexions et débats, le secret professionnel constitue d'abord un levier de la relation entre les professionnels et le public des services intervenant dans les champs sociaux et médico-sociaux. L'extension continue du nombre de professionnels soumis au secret et les ouvertures au partage possible d'informations (« secret partagé ») rendent nécessaire la compréhension et la maîtrise du cadre législatif.

Mais le secret professionnel, avant d'être une question de droit, est une question éthique. Touchant aux questions de pouvoirs, de professionnalité de chacun ou encore de respect des personnes accueillies, le secret et le partage d'informations sont au cœur de tensions dans la société et dans les institutions. La prise de risque et la responsabilité des professionnels de premier contact avec les personnes obligent à identifier et produire des lignes claires, légales et conformes aux valeurs du secteur.

#### **Thématiques**

- Le contexte sociétal face à l'idée du secret professionnel.
- Les fondements du secret professionnel.
- Distinguer secret, confidentialité, réserve, discrétion.
- Secret médical, secret de l'instruction, les clarifications nécessaires.
- Les conditions du partage d'informations selon les contextes.
- La demande d'informations par un tiers extérieur.
- La participation à des instances extérieures.
- La question du témoignage devant une autorité judiciaire.
- La place des personnes concernées.
- Autour du secret : les points de tension en interne et en externe.
- Les outils : principes déontologiques, charte.
- Notes personnelles, écrits professionnels.
- Contenu des écrits professionnels et du dossier de l'usager.
- Éthique du secret et du partage.

# **MOYENS HUMAINS**

Laurent Puech est assistant de service social DE. Il a exercé sur des missions prévention/protection de l'enfance sur différents terrains. Parmi ceux-ci, en tant qu'intervenant social en gendarmerie, il a travaillé principalement auprès des personnes vivant de la violence dans leur couple ou famille. Il est aujourd'hui dans une fonction d'appui technique aux professionnels de ce secteur.

Il exerce par ailleurs une activité de formation dans les domaines du secret professionnel, du partage d'informations et des écrits professionnels.

Laurent Puech propose un regard critique interrogeant les effets de pratiques se voulant protectrices et les idées parfois infondées qui peuvent circuler dans le secteur social. Il est le fondateur et animateur du site de référence <u>secretpro.fr</u>, seul site entièrement dédié au secret dans le secteur du travail social et médico-social. Il publie aussi le blog <u>protections-critiques.org</u> consacré aux logiques de protection à l'œuvre dans le travail social. Il est auteur du <u>Manuel du travailleur social sceptique - Déjouer les pièges de la pensée</u>.

# MOYENS PÉDAGOGIQUES

## Modalités pédagogiques

- Formation présentielle proposée en INTRA établissements (délais d'accès habituel 3 à 6 mois).
- L'animation des journées de formation permet d'articuler des interventions thématiques, des échanges avec les participant·e·s et des analyses de cas proposés par les participant·e·s.

## Moyens et supports pédagogiques

- Exposés théoriques et présentations PowerPoint.
- Échanges à partir de l'expérience et du questionnement des stagiaires.
- Études de cas et analyse de la pratique.
- Simulation de situations professionnelles.
- Documentation.

## Modalités d'évaluation et de suivi

- Tour de table.
- Bilan de fin de formation.
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Questionnaire d'évaluation à chaud complété individuellement en ligne.
- Questionnaire d'évaluation à distance, suivi de retours d'expérience.

L'iac se réserve le droit d'adapter le déroulé et le contenu de la formation sans préjudice à la qualité pédagogique.

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation. Veuillez contactez notre référente : accessibilite@i-ac.fr

Dernière mise à jour : 14/02/2024